

Règlement d'ordre intérieur et conditions d'inscription cours aquatiques

1. Le paiement total de l'abonnement doit être effectué **au plus tard avant le début de la session**. Dans le cas contraire, la place pourrait être cédée à un autre participant.
2. En cas d'absence, il est obligatoire de prévenir par mail ou sms. Dans le cas contraire, la séance sera comptabilisée.
3. Vous avez la possibilité de récupérer **maximum trois cours** par session. Ces cours de récupérations doivent obligatoirement être programmés durant la session en cours.
4. Il n'y a pas de reports possibles des cours manqués d'une session à une autre. De plus, nous ne pratiquons pas de déductions financières des cours manqués sur le montant d'un quelconque abonnement futur.
5. La douche est obligatoire avant l'entrée dans la piscine.
6. L'asbl Mouv'sport et le centre Boum Balle Bulle/Move & Care déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou de vols d'affaires personnelles dans l'enceinte du centre.

